Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024 Publication : 01/07/2024





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

## Séance du jeudi 27 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 20 juin 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86 Nombre de présents participant au vote : 59

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 19

#### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Madame Nathalie KOENDERS Monsieur Rémi DETANG Monsieur Jean-François DODET Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Dominique GRIMPRET Madame Danielle JUBAN Monsieur Jean-Claude GIRARD Monsieur Philippe LEMANCEAU Madame Marie-Hélène JUILLARD-**RANDRIAN** Madame Christine MARTIN Monsieur Antoine HOAREAU Monsieur Nicolas BOURNY Madame Céline TONOT Madame Nadjoua BELHADEF Monsieur Hamid FL HASSOUNI

Monsieur Denis HAMFAU

Monsieur Guillaume RUET

Monsieur Laurent GOBET Madame Dominique MARTIN-GENDRE Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Nicolas SCHOUTITH Madame Ludmila MONTEIRO Monsieur Jean-Michel VERPILLOT Madame Kildine BATAILLE Monsieur Christophe AVENA Madame Stéphanie VACHEROT Monsieur Marien LOVICHI Monsieur Christophe BERTHIER Monsieur Massar N'DIAYE Madame Lydie PFANDER-MENY Monsieur Jean-François COURGEY Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Caroline JACQUEMARD Monsieur Bruno DAVID Madame Laurence GFRBFT Madame Claire VUILLEMIN Madame Stéphanie MODDE

Monsieur Olivier MULLER Monsieur Patrice CHATEAU Monsieur David HAEGY Monsieur Samuel LONCHAMPT Madame Dominique BEGIN-CLAUDET Monsieur Jean DUBUET Monsieur Patrick CHAPUIS Madame Anne PERRIN-LOUVRIER Monsieur Gaston FOUCHERES Monsieur Jean-marc GONÇALVES Madame Catherine PAGEAUX Monsieur Didier RELOT Monsieur Philippe SCHMITT Madame Isabelle PASTEUR Madame Céline RABUT Monsieur Frédéric GOULIER Monsieur Philippe BELLEVILLE Monsieur Adrien GUENE Madame Noëlle CAMBILLARD Monsieur Cyril GAUCHER

## Membres absents :

Monsieur Georges MEZUI
Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Madame Catherine VICTOR
Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Catherine GOZZI
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICHI
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Brigitte POPARD pouvoir à Madame Céline TONOT
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

RANDRIAN

Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN

Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Bruno DAVID

Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Monsieur Adrien GUENE

Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH

Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Jean-Claude GIRARD

Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Laurent GOBET

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

DM20240627 49 N°49 - 1/7

#### **OBJET: DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**

## Contrat de concession des services publics de la Mobilité 2023-2029 - Rapport annuel d'activité 2023

Vu les articles L.1411-3 du CGCT et L3131-5 du Code de la Commande Publique

Le rapport d'activité 2023 établi par le délégataire Keolis Dijon Multimodalité est parvenu le 16 mai 2024 à Dijon métropole, conformément à l'article 44 et à l'annexe A11 du Contrat de délégation de service public prenant effet au 1er janvier 2023,

Le rapport détaille, pour chacun des quatre services délégués :

- Les faits marquants de l'année 2023;
- Les statistiques d'activités : fréquentation, offre, actions marketing, services réservés aux personnes à mobilité réduite, etc.
- Les statistiques relatives à l'exploitation du service : activité sociale, prévention et sûreté, démarché qualité, la maintenance, les comptes annuels, les investissements, la mise à jour de l'inventaire des biens mis à disposition par Dijon métropole, et des biens acquis par le délégataire, etc.

## 1 - Service de transports urbains, dont services vélo

## - Faits marquants et évolutions majeures:

L'année 2023 a été marquée par :

- le démarrage de la nouvelle délégation de service public Mobilités, qui a été signée pour 7 années.
- la fin des restrictions sanitaires et le retour à une offre de transport importante qui a nécessité le recrutement de plus de 100 personnes, dont 60 conducteurs,
- lancement de la première commande de bus à hydrogène et des réflexions autour du renouvellement du parc bus, dans le cadre de la transition énergétique,
- La modification du réseau de transport avec la création et la modification de plusieurs lignes et en particulier le développement du service à la demande, après 10 ans sans évolution. Plusieurs lignes ont été créées et modifiées afin de rendre ce réseau plus efficace et mieux adapté aux nouvelles dynamiques métropolitaines avec la desserte de nouveaux quartiers d'habitat et industriels. Le développement du transport à la demande permet également de trouver un meilleur équilibre pour la desserte en heures creuses de nombreuses zones du territoire métropolitain,
- les mouvements sociaux liés à la réforme des retraites, et les violences urbaines...

#### • Chiffres clés et ratios du réseau Divia :

Chiffres clés du réseau	2022	2023	Ecart N-1
Kilom7tres commerciaux ( en milliers de km)	10 985	11 099	1,00 %
Voyages réalisés (en milliers de voyages)	41 708	43 731	4,90 %
Recettes voyageurs ( en milliers € HT)	19 513	21 559	10,48 %

- Le V/K (Voyages par Kilomètre) commercial du réseau Divia s'élève à 5,11. Il est de 12,20 pour le tramway (contre 12,17 en 2022). La vitesse commerciale du réseau est quant à elle de 18,08km/heure (contre 18,33 en 2022).

#### • Ressources humaines et activité sociale :

DM20240627\_49 N°49 - 2/7

756 personnes travaillaient pour Keolis Dijon Multimodalité au 31 décembre 2023.

Personnel Keolis Dijon Multimodalité en 2023		
Dont cadres, maîtrises et techniciens	117	
Dont conducteurs	507	
Autres (ouvriers / employés)	132	
Total	756	

Parmi les 756 salariés de Keolis Dijon Multimodalité, 28 sont mis à disposition par le siège du Groupe Keolis .

2 235 709 euros ont été consacrés au plan de formation 2023 pour 23 789,40 heures.

L'année 2023 a enregistré 25 journées de grève sur le réseau Bus et Tram (contre 42 en 2022), dont 3 préavis de grève pour un motif d'ordre national (réforme du système de retraites, de l'assurance chômage, pouvoir d'achat, rémunération...)

Services vélos - chiffres clés et ressources humaines

DiviaVélo, service de location de vélos moyenne/longue durée, comptait 585 abonnés en 2023 (contre 461 en 2022 ).Le chiffre d'affaires correspondant a fortement progressé : 28 733€. (+ 24,8 % par rapport à 2022).La procédure de souscription du contrat et de retrait du vélo avec une unité de lieu (Diviavélopark à la Gare) a grandement facilité cette augmentation.

En complément, 96 vélos ont été loués (sur une période d'un an) à 12 entreprises/administrations, (contre 85 pour 12 entreprises/administrations en 2022).

Seule la formule « 3 mois abonné » est en net recul et les formules « 9 mois » sont toujours peu prisées.

Le service DiviaVéloPark compte actuellement 16 emplacements, dont 5 dans les parkings du Centre Ville de Dijon depuis la fin d'année 2021. En 2023, 1 595 clients ont bénéficié du service (1 397 en 2022) avec une fréquentation moyenne mensuelle (hors été) de 488 clients (dont 69 dans les parkings) (430 en 2022). Deux formules d'abonnement sont toujours proposées à un tarif identique : 1 € par mois ou 10€ par an. La souscription à un abonnement Diviavélo ainsi qu'à un Pass abonnement annuel ou illico offre la gratuité du service DiviaVélopark.

Le service DiviaVélodi, continue d'évoluer : En 2023, ce sont en tout 124 513 emprunts comptabilisés contre 123 309 en 2022 soit une quasi stabilité par rapport à la hausse de fréquentation du réseau Bus et Tram (+ 15,2 %). Le service a vu ses tarifs baisser au 1er juillet 2023 avec désormais un tarif d'entrée à 1€ pour 1 heure d'utilisation et 1€ supplémentaire pour toute heure entamée.

Les recettes DiviaVélodi s'élèvent donc à 78 995 € HT en 2023 , soit une baisse de 15,5 % par rapport à 2022 (93 508 € HT en 2022 ).

L'activité vélos du contrat est assurée par le subdélégataire Cykléo,

Personnel Cykléo en 2023 DiviaVélodi	(subdélégataire exploitant
Dont responsable exploitation	1
Dont régulateurs, mainteneurs	3
Dont responsable atelier	1
Autres	4
Total	9

DM20240627 49 N°49 - 3/7

En 2023, l'organisation du service a évolué vers davantage de polyvalence avec la création d'un poste de responsable atelier.

## 2- Service de stationnement en ouvrage

#### Faits marquants

- Parking Dauphine : les dommages causés par les infiltrations d'eau ont entraîné une fermeture totale d'avril à décembre 2023 et une réouverture partielle des niveaux -3 à -6 depuis le 8 décembre dernier.
- Parking Heudelet : la reprise de son exploitation prévue le 1er février 2023 a été suspendue.
- Les recharges sur les IRVE (infrastructures de recharges pour les véhicules électriques) dans les parking sont devenues payantes à compter du 1er mars 2023. Cela a contribué à faire baisser les charges mensuelles. Les recettes restent à ce stade encore modestes : 4 600€ en moyenne.
- Le forfait « Petit rouleur » a été lancé en juillet 2023 pour répondre aux besoins des habitants du centre ville.

#### · Chiffres clés :

Les recettes totales pour l'année 2023 s'élèvent à 4 417 k€, soit une progression de 8,4 % par rapport à 2022, pour une fréquentation totale de 992 267 (+1,5 % par rapport à 2022)

Parcs en ouvrage			
Parkings	Recettes Totales 2023€ HT		
Dauphine	108 025		
Grangier	801 697		
Trémouille	537 601		
Darcy	873 628		
Sainte-Anne	660 694		
Condorcet	515 898		
Malraux	126 695		
Tivoli	51 897		
Clémenceau	470 796		
Monge	270 566		

#### • Ressources humaines :

L'activité du stationnement en ouvrage s'appuie sur le subdélégataire Effia.

Personnel Effia Stationnement en 2023 (subdélégataire exploitant les DiviaParks)			
Cadre, Techniciens	Maîtrise S	&	5
Ouvriers / E	mployés		14
Total			19

#### 3 - Service de stationnement sur voirie

## • Faits marquants

En 2023, le stationnement sur voirie continue sa progression avec un niveau de fréquentation supérieur à 2022 avec 2 862 000 tickets.(+18 % par rapport à 2022)

DM20240627 49 N°49 - 4/7

Les secteurs des stationnement payant République Est, République Nord et Carnot ont été lancés en janvier 2023, pour environ 1 700 places payantes supplémentaires créées.

La voiture du LAPI (Lecture Automatisée des Plaques d'immatriculation) a été mise en service en juin 2023.

Les recettes totales liées à la voirie :

	2022	2023	évolution
Recette horodateurs & M Paiement	6 899 917	7 416 183 *	+7,5%
Recette des FPS minorés	1 124 444 €	610 873 **	nc
Recette Totale	8 024 361€	8 017 056	-0,09

<sup>(\*</sup> y compris les recettes d'extension début 2023)

Globalement les recettes du stationnement sur voirie sont stables par rapport à 2022.

A compter de Juin 2023, les FPS minorés sont versés directement à Dijon métropole par l'ANTAI. Ils ne font plus partie du périmètre de la DSP Mobilités, (régularisation avenant n°3).

Le taux de fraude constaté a baissé à 7,7 % en moyenne 2023 contre 10,6% en moyenne 2022.

Compte tenu de la mise en place du LAPI, le taux de contrôle moyen est passé de 39 % en 2022 à 48 % en 2023.

#### Ressources humaines :

L'activité du stationnement sur voirie s'appuie sur le subdélégataire Effia.

Personnel Effia Stationnement en 2023 (subdélégataire exploitant le stationnement sur voirie)		
Dont Cadres, Maîtrise & Techniciens	5,2	
Employés	17,8	
Total	20	

#### 4 - Service fourrière

Les principaux évènements de l'année 2023 pour la fourrière sont :

- Baisse conséquente de l'activité en 2023 (- 22,6 % par rapport à 2022), liée principalement à la baisse d'activité de la Police Nationale (-28,6%) et de la Gendarmerie Nationale (-18,8%)
- Dans le cadre de la nouvelle DSP, extension des amplitudes d'ouverture de la fourrière le samedi et le dimanche avec suppression de l'astreinte le dimanche. Un agent a été mis en place le dimanche à compter de février 2023 par le biais de l'interim d'insertion ( clause d'insertion de la DSP) ; le salarié sera ensuite embauché en CDI. 396 heures d'insertion ont donc été réalisées par EGS en 2023.

Concernant l'activité, le nombre de réquisitions s'est élevé à 1 892 véhicules en baisse de 22,7% par rapport à 2022 pour un total d'enlèvements retenus de 1 851.

- 41 réquisitions annulées dans les 10 minutes (en hausse par rapport à 2022)
- 6 restitutions faites sur place
- 55 véhicules ayant donné lieu à une opération préalable d'enlèvement
- Les enlèvements effectifs sont de 1 790 (- 543 unités par rapport à 2022)
- 999 véhicules on été expertisés

DM20240627 49 N°49 - 5/7

<sup>(\*\*</sup> FPS de janvier à juin 2023)

#### · Chiffres clés

Entrées/sorties sur l'année 2023	
Entrées	
Enlèvements voie publique hors Opérations Préalables	1 790
Opérations Préalables	55
Restitution sur place	6
Total	1 851
Sorties	
Restitution	1 172
Opération préalable	55
Terrain privé	0
Vente Domaine	6
Destruction	655
Total	1 888

Au 31 décembre 2023, 157 véhicules étaient stationnés sur le parc fourrière.

#### Ressources humaines

Une équipe EGS, basée à Strasbourg, affectée au suivi du service de la fourrière avec :

- un chef d'exploitation qui assure la relation fonctionnelle avec les service de police
- un agent administratif qui réceptionne les demandes de mise en fourrière et assure la gestion administrative jusqu'à la restitution, la destruction ou la remise au domaine
- depuis le 1er janvier 2023, l'amplitude d'ouverture de la fourrière a été étendue les samedi et dimanche
- depuis mars 2022 le sous-traitant pour les opérations de remorquage est la société CMH et plus spécifiquement le Garage des Sablières, basé à Gevrey.

la destruction et le recyclage des VHU sont confiés à la société INDRA, automobile recycling.

#### 5 Qualité de service globale

Afin de satisfaire au mieux sa clientèle, Keolis Dijon Multimodalité s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services. Cette démarche qualité repose sur les 7 thèmes communs à tous les services de la mobilité, afin d'harmoniser leurs pratiques respectives :

- Accueil des clients
- Information clients
- Ponctualité
- Propreté
- Suivi des réclamations
- Disponibilité des équipements
- Satisfaction clientèle

Avec la DSP 2023-2029, les critères de productivité et de qualité des services de la Mobilité ont été réévalués et ajustés. Le niveau d'exigence a été également revu à la hausse.

Les résultats 2023 portent exclusivement sur le deuxième trimestre 2023 après des mesures à blanc au cours du 1er semestre 2023.

DM20240627 49 N°49 - 6/7

L'intégralité du rapport d'activité 2023 est annexé.

# Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte du rapport du délégataire 2023 des services de la mobilité

SCRUTIN POUR: 78 ABSTENTION: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

DONT 19 PROCURATION(S)

DM20240627\_49 N°49 - 7/7